

déjà pris des mesures courageuses et difficiles pour stabiliser leur économie et écourter la transition vers l'économie de marché.

34. Les pays du Sommet et d'autres nations devraient venir en aide aux pays d'Europe centrale et d'Europe de l'Est qui ont pris un ferme engagement en faveur de la réforme économique et politique. Ceux qui fournissent une aide devraient privilégier les pays qui mettent en oeuvre ces réformes.

35. L'investissement privé étranger sera d'une importance vitale pour le développement de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est. Les capitaux privés iront aux pays dont les marchés seront ouverts et où le climat sera favorable à l'investissement. L'amélioration de l'accès aux marchés étrangers pour les exportations des pays d'Europe centrale et d'Europe de l'Est qui libéralisent leur économie sera également importante. Les gouvernements occidentaux peuvent favoriser ce processus par divers moyens, et notamment en concluant des accords de commerce et d'investissement. La récente décision du Comité de coordination pour le contrôle multilatéral des exportations (COCOM) d'assouplir ses restrictions est un développement positif.

36. Nous saluons le travail accompli par la Commission des Communautés européennes en ce qui concerne la coordination, par le Groupe des 24 (G-24), de l'assistance destinée à la Pologne et à la Hongrie. Lancée au Sommet de l'Arche, cette initiative a aidé de façon significative ces pays à jeter les fondements d'une croissance soutenue basée sur les principes du marché. Nous souscrivons à la décision du G-24 d'étendre la coordination de l'assistance à d'autres démocraties naissantes en Europe centrale et en Europe de l'Est, y compris la Yougoslavie.

37. Nous reconnaissons que ces pays font face à des problèmes majeurs en ce qui concerne l'assainissement de leur environnement. Il importera d'aider les pays d'Europe centrale et d'Europe de l'Est à élaborer les politiques et à mettre en place l'infrastructure nécessaires pour faire face à leurs problèmes dans ce domaine.

38. Nous nous félicitons en outre des récentes initiatives de coopération régionale (par exemple, dans les domaines du transport et de l'environnement) qui peuvent favoriser le progrès et la stabilité économiques dans la région.

39. Nous nous attendons que la BERD nouvellement créée joue un rôle clé au niveau de la promotion des investissements dans ces pays, qu'elle y facilite la transition ordonnée vers l'économie de marché et qu'elle donne des assises stables à la démocratie. Nous exprimons le voeu que la Banque commence ses opérations le plus rapidement possible.